



INFORMATIONS MUNICIPALES

Présents : Alain TROUCHE, Jean CHAMAYOU, Martine ALBERT, Emeline VIGROUX SOUM-MORERE, Christian CANIVENQ, Yves DELMAS, Séverine LO, Sébastien FOURNIER, Dorothée RHAULT

Excusés : Jacques FAURE, Roselyne ALBERT TARROUX

Secrétaire de séance : Sébastien FOURNIER

Compte rendu de la séance du mercredi 20 mars 2024

Les PV du mois de Novembre et Décembre 2023 ainsi que ceux de Janvier et Février 2024 ont été adoptés à l'unanimité par l'équipe municipale.

1^{er} Proposition de devis pour la saison 2024 de l'épaveuse :

Un devis pour les deux passages de l'épaveuse au bord des routes communales de Villeneuve sur Vère à hauteur de 6854 € a été présenté à l'équipe municipale qui a donné son accord pour un premier passage au printemps sur l'accotement et le deuxième passage à l'autonome. Ce devis ne comprend pas les chemins blancs.

2 – Demande de concession M. PIQUART :

Monsieur et Madame Piquart ont fait la demande d'acquérir une concession au cimetière de Saint-Étienne du Brès. Le conseil municipal répond favorablement à cette demande.

3 – Concessions et tombes en état d'abandon :

Une délibération est prise pour lancer le processus de récupération des caveaux et concessions en état d'abandon dans les deux cimetières de la commune. L'information relative à cette opération se fera par affichage en Mairie ainsi qu'aux portes des cimetières et sur les tombes concernées. En outre ces informations seront reprises sur le site web de Villeneuve sur Vère.

4 – Statuts du SMRP Vère-Lézert :

Le conseil valide les nouveaux statuts proposés par le SMRP (regroupement pédagogique des écoles).

5 – Point sur les dossiers de subvention :

Suite à de nouvelles dispositions gouvernementales en matière de subventions accordées aux

communes, le conseil municipal décide de modifier les bases des dossiers de demandes de subventions à déposer auprès de la Région, de l'Etat et du Département. Ces dossiers concernent les trois projets à venir (agrandissement de la salle des associations, agrandissement d'un local de rangement et agrandissement du cimetière de la Gardelle).

6 – Garantie de prêt SFIL :

Pour l'assainissement collectif du village a été validé à l'unanimité le transfert du prêt à la 3CS. La délibération concernant la garantie de prêt SFIL (société de financement local) a été actée mais la garantie de ce prêt doit rester à la commune.

7 – Clé AGEDI sur poste informatique accueil :

Afin de faciliter le travail du secrétariat et permettre au personnel d'utiliser simultanément les deux ordinateurs avec des logiciels professionnels dédiés à cette tâche, une clé informatique supplémentaire est commandée à AGEDI pour une somme de 260 euros.

8 – Rénovation des voiries 2024 :

A la demande du conseil municipal, un devis a été proposé par l'entreprise Colas pour l'entretien de cinq chemins communaux à hauteur de 65253 € HT. Un ordre de priorité est déterminé par le Conseil. Les travaux pouvant être réalisés seront choisis en fonction des possibilités du budget 2024 de la commune.

9 – Consultation pour les risques statutaires proposée par le CDG81 (Centre de gestion) :

L'équipe municipale est favorable à la réflexion portant sur l'éventuelle adhésion à un contrat groupe. Ce contrat aura pour objet de garantir les risques financiers encourus par notre collectivité en vertu de ses obligations à l'égard du personnel en cas de décès, d'invalidité, d'incapacité et d'accidents ou de maladies imputables ou non au service.

10 – Etude financière par Canon France :

Canon France se propose de réaliser une étude financière comparative sur le traitement des photocopies mis en place actuellement au secrétariat de la Mairie. Un accord de principe est donné.

11 – Numérisation d'actes civils :

La numérisation des actes civils manquants s'effectuera le 27 mai 2024 dans les locaux de l'Association des maires avant d'être intégrés dans notre logiciel AGEDI.

12 – Travaux sur les ponts de la commune :

Suite à un diagnostic structurel portant sur les 4 ponts de la commune, quelques petits travaux seront nécessaires sur deux d'entre eux (le pont de la Gardelle et le pont de l'Estang). Un devis à hauteur de 50256 € est présenté par l'entreprise Eiffage. L'équipe municipale étudie la possibilité de recevoir des aides de l'Etat et évaluera la faisabilité du chantier, elle rendra un avis lors du prochain conseil.

13 – Remplacement du véhicule de service :

Le changement du véhicule de l'employé de mairie est acté. L'équipe municipale donne son accord pour l'acquisition d'un camion plateau mieux adapté aux travaux quotidiens avec un prix d'achat de 7000€ HT et revente du fourgon actuel.

Questions diverses :

Des travaux seront effectués pour mettre aux normes le tableau électrique de l'école de Villeneuve sur Vère par M. Larroque.

L'ASPV propose de financer une étude pour l'aménagement du parc derrière la salle Jean-Louis De Corail en collaboration avec le conseil municipal.

Une stagiaire sera présente durant 6 semaines à partir du 25 mars au secrétariat de mairie.

Dates à retenir :

- Mardi 2 avril à 14 heures : loto du 3^{ème} Age à la salle Jean-Louis De Corail
- Samedi 6 et dimanche 7 avril : théâtre Los de la Vera à la salle Jean-Louis De Corail

Prochain conseil municipal :

Mercredi 24 avril 2024 à 20h30